

VOTRE Logement



N° 42 - Janvier 2014

1924-2014

90 ans
à votre service



1924-2014 : 90 ans au service du logement !

Le Conseil d'Administration de Chartres Habitat vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Cette année sera particulière car elle sera marquée par les 90 ans de notre Office. L'Office Municipal d'Habitations à Bon Marché fut en effet créé par décret du sept mars 1924.

Pour partager l'histoire de notre organisme différents événements ponctueront l'année :

- une exposition permanente sera organisée au siège de l'Office, du mois d'avril au mois de décembre;
- une édition spéciale de neuf numéros du journal "Votre Logement" retraçant chaque décennie, vous sera adressée;
- un quizz sera organisé dans chaque "numéro spécial" et sera doté de lots;
- le démarrage de la Chartre d'accompagnement des grands seniors destinée aux personnes de plus de 80 ans habitant notre patrimoine.

Au delà de cet événement important pour l'année 2014, celle-ci sera marquée par la construction et la livraison de nouveaux logements.

En effet, une offre importante de logements individuels viendra compléter celle existante, avec des produits de grande qualité, dans divers quartiers de la ville de Chartres.

Enfin, l'accession sociale à la propriété sera toujours proposée à nos locataires avec des logements neufs, en individuels et en collectifs, et des logements dans le parc existant.

En espérant vous voir nombreux à notre exposition permanente qui se tiendra à compter de la fin avril, nous vous souhaitons une très bonne année 2014.

Le Conseil d'Administration

SOMMAIRE

MISES EN LOCATION

3 À CHARTRES : 21 STUDIOS ET TYPES 1 PROPOSÉS À NOS LOCATAIRES

PAVILLONS NEUFS

4 L'OFFICE DIVERSIFIE SON OFFRE AVEC DES MAISONS EN LOCATION



5 À L'ÉTUDE : 18 LOGEMENTS AUX "VILLAS DE LA CROIX BONNARD"

EN DIRECT AVEC VOUS

5 IMMEUBLES EN FÊTE
NOËL ENTRE VOISINS A LA RÉSIDENCE DES ORMES

CONSTRUCTIONS

6 À SAINT-PREST ET À SOURS
OPÉRATIONS CŒUR DE VILLAGE

ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIÉTÉ

9 PROPRIÉTAIRES AUX PETITS CLOS
"NOUS VOULONS VIEILLIR ICI"

10 VENTES IMMOBILIÈRES :
DÉCOUVREZ NOTRE SÉLECTION

EN DIRECT AVEC VOUS

11 CALENDRIER 2014 :
TOUTE L'INFORMATION A PORTÉE DE MAIN

INCIDENT SUR LE RÉSEAU DE CHALEUR :
DES CONVECTEURS DISTRIBUÉS AUX LOCATAIRES

A VOTRE SERVICE

12 VOUS AVEZ BESOIN D'UNE RÉPARATION,
QUI INTERVIENT ?

PRÈS DE CHEZ VOUS

14
VOS JARDINS
À L'HONNEUR

16
1924-2014 :
90 ANS
À VOTRE SERVICE



Votre Logement, le magazine des locataires de Chartres Habitat - Directrice de la publication : Élisabeth Fromont
Rédaction, conception : Sylvie Babel - Photos : Sylvie Babel, Sébastien Janvier.
Parution trimestrielle - Impression : Imprimerie Topp - Dépôt légal à parution, n° ISSN : 1635-8139.
CHARTRES HABITAT, 23 rue des Bas Bourgs - B. P. 60137 - 28003 Chartres CEDEX. Tél. 02 37 25 65 25 - Fax. 02 37 34 37 95.
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (16h30 le vendredi).



A Chartres

21 studios et types 1 proposés à nos locataires

CHARTRES HABITAT A SAISI L'OPPORTUNITÉ D'UNE MISE EN VENTE POUR ACQUÉRIR DEUX IMMEUBLES DANS DES QUARTIERS PRISÉS DE CHARTRES.

En achetant deux immeubles, Chartres Habitat ajoute à son parc 15 studios et 6 type 1, et accroît ainsi son offre locative de petits logements.

Le premier bâtiment se situe rue des Comtesses, un secteur convoité.

Le bâtiment de caractère est adossé à la Cité Universitaire dont il faisait partie intégrante autrefois.

13 studios y sont proposés en location.

L'ensemble dispose d'une petite cour intérieure et d'un parking, l'arrêt de bus à proximité conduit au Centre ville et à la gare.

Montant des loyers : 238 à 430 € (hors charges).

Rue Guy Moquet

Le second bâtiment se situe entre la rue d'Etampes et la rue Guy Moquet; un secteur où se côtoient des maisons individuelles et de petits collectifs.

L'immeuble a été construit dans les années 70 et a été rénové en 2009 avec la pose de fenêtres à double vitrage et de volets roulants.

Ce bâtiment comprend huit logements sur trois niveaux :

- 6 types 1 de 29 m² habitables,
- 2 studios.

L'immeuble dispose de locaux communs en sous-sol et d'une petite cour intérieure.

Montant des loyers : 140 à 330 € (hors charges). ■





L'Office diversifie son offre avec des maisons en location

DES LOGEMENTS INDIVIDUELS VONT ÊTRE PROPOSÉS, EN LOCATION, RUE GUY MOQUET ET RUE DU FAUBOURG-LA-GRAPPE. LES TRAVAUX SE TERMINENT.

Rue Guy Moquet, 5 maisons qui séduisent déjà.
Réalisation : Foncier 28, Maisons Phénix



Rue Guy Moquet, cinq maisons seront livrées d'ici quelques semaines.

Ces types 4 (trois chambres), avec salle d'eau et salle de bain, terrasse, jardinet, deux places de stationnement, se distinguent par la qualité de leurs finitions intérieures et leur isolation thermique renforcée.

La surface habitable est de 95 m². Label Très Haute Performance Énergétique, RT 2005. Montant du loyer : 443,37 €.

Rue Faubourg-la-Grappe.

Un peu plus tard, au second semestre 2014, trois autres maisons seront livrées rue Faubourg-la-Grappe.

Elles se situent dans le prolongement de l'immeuble construit par Chartres Habitat en 2010, aux n° 76 et 78.

Ces pavillons de 89 m² habitables, disposent eux aussi de 3 chambres (dont une en rez-de-chaussée), une cuisine fermée, un cellier, un garage de 18 m², une terrasse et un jardin (allant de 87 à 145 m²).

A noter la présence de deux salles de bains (une en rez-de-chaussée et une à l'étage), ainsi que d'espaces de rangement. Chaque foyer disposera d'une seconde place de stationnement devant son garage. Loyer prévisionnel: 487,63 €. ■

Trois pavillons sont en cours de construction rue du Faubourg-la-Grappe, à quelques minutes du Centre-ville.

En médaillon : perspective des constructions finies.
Réalisation : Habiva-Interpromotion.



A l'étude

18 logements aux "Villas de la Croix Bonnard"

Le premier trimestre 2014 sera marqué par le démarrage d'un ensemble de 22 maisons à la Croix Bonnard, entre la rue des Chaises et la rue d'Allonnes.

Ces maisons abriteront plusieurs logements chacune. Chartres Habitat va y acquiescer 18 logements pour les destiner à des foyers comptant 1 à 3 personnes :

- 2 types 3,
- 15 types 2,
- 1 studio.

Ces logements seront agrémentés d'un jardin privatif et de places de stationnement. ■



Dix-huit logements à la Croix Bonnard. Réalisation : "4 vents Architecture".

EN DIRECT AVEC VOUS

IMMEUBLES EN FÊTE : VENDREDI 23 MAI

La prochaine fête des voisins aura lieu le vendredi 23 mai.



L'objectif de cette manifestation est, depuis plus de dix ans, de se faire rencontrer les voisins afin de créer une solidarité de proximité et de développer la convivialité.

Organiser la fête des voisins c'est très simple : il suffit surtout de le décider !

Tout le monde peut prendre l'initiative d'organiser un événement dans la cour ou le hall d'un immeuble, dans un appartement, un jardin ou dans la rue.

Prenez contact avec Chartres Habitat (service communication ou bien faite appel à votre gardien d'immeuble) pour obtenir les invitations et des affiches nécessaires à votre information. Vous pourrez aussi recevoir du matériel : T Shirt, Ballons, etc.

NOËL ENTRE VOISINS

Les habitants de la Résidence Les Ormes ont fêté Noël comme ils le font depuis quelques années déjà.

Les locataires et propriétaires des quatorze immeubles qui composent la Résidence des Ormes ainsi que ceux de la Résidence des Erables voisine étaient invités.

"Nous nous sommes retrouvés pour partager un moment convivial dans le hall du 24 Hetzel, le Samedi 14 décembre à 16 h 30. Cette petite fête est destinée en priorité aux enfants.

D'ailleurs le Père Noël, ou plutôt la femme du Père Noël cette année, s'est déplacée spécialement pour eux" explique Catherine Delaby, une résidente. ■



A Saint-Prest et à Sours

Opérations

cœur de village

EN TANT QUE PROMOTEUR PUBLIC, CHARTRES HABITAT EST PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR RÉALISER DES LOGEMENTS ET DES LOCAUX COMMERCIAUX, PUIS EN ASSURER LA GESTION LOCATIVE. LES COMMUNES DE SAINT-PREST ET DE SOURS ONT DONC FAIT APPEL AUX SERVICES DE L'OFFICE POUR PARTICIPER À LA CRÉATION DE LEUR CŒUR DE VILLAGE. LES TRAVAUX DÉMARRERONT DANS CES DEUX COMMUNES EN 2014. DE BELLES RÉALISATIONS EN PERSPECTIVES...



A Saint-Prest, vue depuis la rue de la République. Réalisation "Ombre et Lumière".

La commune de Saint-Prest, située à 8 km de Chartres, n'avait pas de cœur de village. Elle a donc souhaité restructurer la place centrale pour accueillir des commerces et des places de stationnements.

Une première tranche de travaux a été réalisée en 2011. Elle a permis de réinstaller les services de la Poste, de créer un salon de coiffure et 8 logements au dessus des commerces.

Pour la réalisation de la deuxième tranche, la commune a de nouveau fait confiance à Chartres Habitat.

Le nouveau programme portera sur la création de trois locaux commerciaux et de 13 nouveaux logements locatifs.



A Saint-Prest, vue depuis la place Charles Moulin.

Commerces et logements vont dynamiser le centre-bourg de Sours. Réalisation Pascale Creux.



“Loger nos jeunes”

Deux bâtiments d'un étage vont être édifiés. L'un marquera l'angle de la rue de la République et de la place Charles Moulin. Il comptera trois commerces en rez-de-chaussée dont une boulangerie et une épicerie et 5 logements à l'étage (2T3, 2T2, 1T4).

L'autre est parallèle à la place Charles Moulin. Il sera séparé du premier par une venelle. On y trouvera 8 logements: - au rez-de-chaussée : 2T3 et 2T2, accessibles aux personnes à mobilité réduite et bénéficiant d'un jardin privatif; - à l'étage : 2T2 et 2T3 desservis par des coursives ce qui permettra d'individualiser chaque entrée.

13 places de parking seront également aménagées.

“Jusqu'en 2011, Saint-Prest n'avait pas de logements locatifs. Il a fallu attendre la première tranche de travaux pour en proposer huit. Ces réalisations nous permettent de loger des jeunes sur la commune et de conforter par voie de conséquence les effectifs des écoles. Il nous manquait aussi des commerces de proximité. Nous allons pouvoir accueillir une véritable boulangerie-pâtisserie” explique Jean-Marc Cavet, le maire.

“Regrouper les commerces pour dynamiser le centre-bourg”

La problématique était similaire à Sours. Une dynamique a déjà été insufflée depuis plusieurs années avec la création

d'un lotissement et l'implantation d'un supermarché en centre bourg.

“Nous voulons à présent regrouper, dans un cœur de village, les commerces (assurance, pharmacie, coiffeur) qui sont dispersés dans la commune. Tous seront relocalisés dans de nouveaux locaux construits auprès du supermarché et de la maison médicale. Un fleuriste y emménagera également” expliquent le maire, Claude Joseph, et Didier Potet, son adjoint à l'urbanisme.

Cette opération a, là aussi, été confiée à Chartres Habitat qui réalisera les locaux commerciaux et sept logements locatifs.

Le rez-de-chaussée comprendra quatre

commerces ainsi qu'un logement de type 3 accessible aux personnes à mobilité réduite, avec jardinnet.

A l'étage six logements seront créés (2T2, 3T3, 1T4) disposant chacun d'une terrasse.

“Ce partenariat avec Chartres Habitat nous donne entière satisfaction. Nous avons été associés aux différentes phases d'approbation du projet et les choix architecturaux nous plaisent beaucoup”.

La variété des volumes, des matériaux, des couleurs, ainsi que l'importance des surfaces vitrées, apportent modernité et légèreté à l'ensemble.

La commune aménagera le parking d'une trentaine de places. ■



Claude Joseph, maire de la commune de Sours et Didier Potet, adjoint à l'urbanisme.

Et si pour 475 €*

par mois vous deveniez propriétaire ?

Opportunité à saisir de suite !

Frais de notaires inclus

Exemple pour :

un type 3, au prix de 108 100 €,
crédit sur 25 ans (hors assurances)
avec 20 % d'abattement offerts aux locataires
présents dans le parc de Chartres Habitat depuis 10 ans.

* Informations non contractuelles.



CHARTRES HABITAT - Pôle Accession et Gestion Immobilière
23 rue des Bas-Bourgs - BP 60137 - 28003 CHARTRES CEDEX

02 37 25 65 33



“Nous nous plaçons ici”

En quittant Fleur et Victor Lorenzo, on se dit que ces deux là sont heureux. Bien chez eux.

Notre rédaction les avait déjà rencontrés en 2009 (Votre Logement n° 31). Ils venaient d’emménager dans les premiers logements neufs reconstruits aux Petits Clos, rue Joseph Frantz. Ils avaient alors l’intention de s’y installer durablement.

5 ans plus tard, Fleur et Victor s’installent effectivement durablement, dans le même quartier. Mais en tant que propriétaires cette fois !

Fleur et Victor ont souhaité rester aux Petits Clos. *“Chartres est une ville très plaisante et je suis très attaché à ce quartier où j’ai grandi”* explique Victor. Fleur, qui a vécu son enfance dans un logement de Chartres Habitat, rue des Perriers renchérit : *“C’est très calme ici, nous disposons d’une agréable terrasse sur le parc, les commerçants s’installent progressivement: il y a déjà un opticien, un dentiste, une pharmacie, la Poste, et nous attendons la boulangerie et la supérette”*.

Exonérés de Taxe Foncière

“On ne voulait pas acheter de peur de s’endetter, raconte Fleur. C’est une publicité dans votre journal qui nous a décidés. Elle indiquait que les propriétaires seraient exonérés pendant 15 années de taxe foncière et que Chartres Habitat s’engageait à racheter le bien et à reloger les personnes en cas de difficultés financières. C’est ce qui nous a décidés. Sans ces deux conditions, nous n’aurions certainement pas acheté”.

Leur type 2 des Petits Clos a été mis en vente à 96 000 €. *“Un prix très intéressant pour du neuf. Grâce au dispositif social proposé par Chartres Habitat*



(NDLR Prêt Social de Location Accession) la TVA sur cette construction a été réduite à 7% ce qui explique son prix”.

“475 €, puis 92 € d’échéances”

Fleur et Victor ne roulent pas sur l’or, mais ils sont parvenus à se constituer un apport.

Lui, est magasinier pédagogique dans un lycée, elle, est vendeuse à mi temps. Leurs revenus entrent dans le cadre des plafonds de ressources réglementaires de l’accession sociale à la propriété.

“Nous vivons bien, mais simplement.

Nous n’accumulons pas de biens. Le budget est géré mensuellement et mis à jour quotidiennement. Nous n’avons jamais eu de crédits et faisons le tour des magasins pour trouver le meilleur rapport qualité/prix.

Nous remboursons 475 € par mois, moins que notre loyer précédent, puis 92 € les cinq dernières années. Nos échéances diminueront progressivement, ce qui nous permettra de financer les frais éventuels quand le logement vieillira.

Nous nous plaçons ici. Pourquoi pas y vieillir...” ■



Ventes immobilières

Découvrez notre sélection



129 800 EUROS

CHARTRES, bel appartement de type IV, 74 m², offrant de beaux volumes et une double exposition. Dans résidence verdoyante, avec gardien. Proche commerces, écoles, crèche. Parking privatisé et cave en location. Menuiseries pvc, chauffage collectif au gaz, classe énergétique D.



177 800 EUROS

CHARTRES, quartier des Comtesses à 10 mn à pied de l'hyper centre. Bel appartement de 77 m², très fonctionnel. Secteur convoité et calme avec toutes les commodités à proximité. Dans petite copropriété avec ascenseur. Cave et box. Chauffage collectif au gaz, classe énergétique D.



93 100 EUROS

CHARTRES, hyper centre, à proximité de la médiathèque. Type II de 49 m². Appartement avec cachet dans petite copropriété de 4 étages, résidentialisée, agréable à vivre. Commerces, parking et jardin privatisé, cave. Chauffage collectif au gaz. Classe énergétique: D.

Investissez à CHARTRES

Votre maison neuve pour 188613 €*
Livraison 1er trimestre 2014




Proche du centre de la ville

- Toutes commodités (écoles, commerces, diverses activités...)
- Maison neuve de type 4
- Chauffée au gaz, labellisée Très Haute Performance Énergétique
- Fonctionnelle, offrant de beaux volumes et comprenant:
 - en rez-de-chaussée: entrée avec dégagement, vaste séjour-salon, cuisine, salle d'eau avec wc;
 - à l'étage: palier, 3 grandes chambres, salle de bains et wc indépendants
- Garage attenant, jardin clôturé et aménagé agrémenté d'une terrasse
- Dispositif de location-accession (PSLA) sous conditions de plafonds de ressources

• EXONERATION DE TAXE FONCIERE PENDANT 15 ANS!

* hors frais de notaire

Contact:
02 37 25 65 24 ou 06 31 40 41 41

CHARTRES HABITAT - Pôle Accession et Gestion Immobilière
23 rue des Bas-Bourgs - BP 60 137 - 28 003 CHARTRES CEDEX



Location Accession Syndic

Contact commercial Chartres Habitat
02 37 25 65 33

Calendrier 2014

Toute l'information pratique, à portée de main



Comme chaque année depuis quatre ans, l'ensemble des 5962 foyers de Chartres Habitat a reçu un calendrier. Mais, plus qu'un calendrier, il s'agit d'un document pratique qui tient lieu de livret du locataire, remis à jour chaque année.

Vous y trouvez toutes les informations inhérentes à votre habitation, depuis votre entrée dans les lieux jusqu'à votre changement de domicile :

- la liste de vos interlocuteurs à l'Office;
 - celle des gardiens résidents;
- les démarches à effectuer pendant la durée de votre bail;
- des explications sur les modalités de paiement du loyer et des charges;
- un rappel du règlement intérieur des immeubles;
- des conseils d'entretien de votre logement;
- les démarches à entreprendre pour accéder à la propriété.

Ce document est également distribué en cours d'année à chaque nouvel entrant sur le parc immobilier de l'Office.

A noter que ces documents ne coûtent rien à l'Office puisqu'ils sont financés entièrement par de la publicité sur un autre support de communication. ■

Incident sur le réseau de chaleur

Des convecteurs distribués aux locataires

Suite à une rupture de canalisation entre la rue Victor Hugo et la rue Jules Hetzel, un plan d'urgence a été mis en place par les services de la Ville, la société Dalkia-Curdem gestionnaire du chauffage et des canalisations et Chartres Habitat. Sept chaufferies mobiles ont été installées par Dalkia-Curdem au pied des immeubles de l'Office concernés afin de rétablir leur raccordement au réseau de chauffage. La société a par ailleurs procédé à la distribution de convecteurs électriques.

Chartres Habitat a également distribué des radiateurs à des locataires âgés ainsi qu'à des foyers comptant des enfants

âgés de moins de 2 ans. La Direction des Travaux et de la Proximité, son Pôle Gestion des Réclamations et Maintenance et son Pôle Proximité, ont été particulièrement mobilisés pour informer les locataires et apporter des solutions avec les partenaires.

Pour les foyers impactés, Chartres Habitat ne procédera pas à l'appel d'acompte de chauffage pour le mois de janvier. L'Office négocie actuellement avec la société Dalkia une compensation financière pour le coût généré par la consommation électrique des convecteurs et la gêne occasionnée par ces dysfonctionnements. ■

Vous avez besoin d'une réparation :

Des entreprises chez vous sur simple appel

CHARTRES HABITAT A SOUSCRIT DES CONTRATS AVEC DIVERSES SOCIÉTÉS. CONTACTEZ-LES DIRECTEMENT. ELLES EFFECTUERONT UN DÉPANNAGE CHEZ VOUS. LE JOUR DE L'INTERVENTION VOUS NE PAYEZ RIEN, CETTE PRESTATION EST INCLUSE DANS VOS CHARGES.



Engorgement, refoulement d'eau

Curage et nettoyage des réseaux
dégorgement en cas de refoulement.

Contactez **SVR** au : **02 37 35 38 50**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, composez le n° d'urgence de Chartres Habitat.



Robinetterie, chasse d'eau

Entretien, arrêt de fuites, des robinetteries, chasses d'eau et vannes d'arrêt.

Contactez **La Centrale des Eaux** au **09 70 80 96 09**

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00.



Désinsectisation, dératisation

Contactez **SVR** au **02 37 35 38 50**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.



Eau chaude, chauffage individuel

Pour les appareils de chauffage au gaz (chaudière, radiateurs, etc.).

Contactez **PROXISERVE** au : **02 46 81 01 01** du lundi au samedi, de 8h00 à 18h.

Pour les chauffe-eaux ou chauffe-bains gaz, les ballons d'eau chaude électriques, les appareils de chauffage électriques (convecteurs, radiateurs, etc.).

Contactez **SAVELYS** au : **02 37 28 04 15** du lundi au samedi, de 8h00 à 18h.

POUR LES INTERVENTIONS SUIVANTES, CONTACTEZ LE SERVICE RECLAMATIONS 02 37 25 65 50

Le "service réclamations" de Chartres Habitat traitera votre demande. Vous pouvez faire appel à ce service du lundi au jeudi, de 8h30 à 17 heures, le vendredi de 8h30 à 16 heures.



Chauffage collectif

Contrat avec les sociétés Cofely et Dalkia.



Ascenseurs

Contrat avec la société Schindler, 7 J/7 et 24 h/24.



Antennes de télévision



Interphones, fermetures de portes de halls

Contrat avec la société ADN Centre.



Portails coulissants, portes automatiques de garages

Contrat avec la société Schindler.



Vides-ordures restants

Deux sites concernés : la Croix Jumelin et le Passage des Poètes. Contrat avec SVR.



Systèmes de ventilation

Contrat avec Proxiserve (VMC, VMI).

En cas d'URGENCE, composez le **02 37 25 65 25**,
le soir après 17 heures, le week-end et les jours fériés.
lorsqu'il y a danger pour les bâtiments ou les personnes.

qui intervient ?

Les réparations restant à la charge des locataires

CONFORMÉMENT AU DÉCRET N° 87-712 DU 26 AOÛT 1987, CERTAINES RÉPARATIONS SONT À LA CHARGE DU LOCATAIRE, LES SERVICES DE CHARTRES HABITAT N'INTERVIENNENT DONC PAS. ELLES SONT ÉNUMÉRÉES CI-APRÈS.

Parties dont vous avez un usage exclusif

- Jardin privatif: entretien courant, remplacement des arbustes, taille, élagage.
- Terrasse, marquise, auvent: enlèvement de la mousse et des végétaux.
- Gouttières, chéneaux, en logement individuel: dégorgement.

Ouvertures

- Portes, fenêtres, grilles: nettoyage; graissage des gonds, et charnières; réparation ou remplacement des poignées, gonds, espagnolettes, clavettes, targettes.
- Vitres: réfection des mastics et remplacement des vitres détériorées.
- Stores: graissage, remplacement des cordes, poulies, lames, manivelles, sangle.
- Serrures et verrous: graissage, remplacement des petites pièces (canons, goupilles, etc.).
- Clefs: à remplacer en cas de détérioration ou de perte.

Plomberie

- Canalisations de gaz: entretien des robinets, remplacement des tuyaux de raccordement. En cas de coupure générale de gaz, contacter Gaz de France au 0800 47 33 33;
- Fosses septiques: vidange.
- Canalisations d'eau: entretien et remplacement des siphons.
- Eviers, appareils sanitaires: nettoyage des dépôts de calcaire et remplacement des flexibles de douche.

Les revêtements de sol, moquettes

- Entretien et remise en état.

Travaux d'électricité

- Remplacement des interrupteurs, prises de courant, coupe-circuit, tubes lumineux, fusibles, douilles, ampoules, baguettes ou gaines de protection.

En cas de coupure générale, contacter EDF (secteur Chartres) au 0810 333 028 ou la R.S.E.I.P.C. (autres communes) au 0237918000.

Plafonds et murs intérieurs

- Maintien en état de propreté.
- Remplacement des papiers peints en mauvais état.
- Remplacement des éléments de faïence.
- Rebouchage des trous.



Placards, plinthes

- Les étagères et portes de placards, les plinthes, baguettes et moulures doivent être remplacées.

Aération, VMC

- Bouches de ventilation et vmc: nettoyage, entretien des grilles de climatiseurs.
- Ramonage (maison individuelle uniquement) des conduits d'évacuation des fumées et des gaz ainsi que des conduits de ventilation

Concours des maisons fleuries Vos jardins à l'honneur



LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES A TRANSPORTÉ SES PARTICIPANTS DANS UN MAGNIFIQUE UNIVERS BUCOLIQUE, FRUIT DU PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CHARTRES, LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'EURE-ET-LOIRE, LE CONSERVATOIRE NATIONAL DU CHRYSANTHÈME ET LES SOCIÉTÉS MYCOLOGIQUES.

santhème Ville de Chartres", une variété créée par le Cercle des Amateurs de Chrysanthèmes, a été baptisée. C'est dans cette ambiance automnale

que les amateurs de jardinage ont reçu leur prix des mains du jury du "Concours des Maisons Fleuries".

Des mètres linéaires de champignons récoltés pour l'occasion dans le département, plus de 400 variétés de pommes et poires sur plus de 800 m², tous étiquetés et savamment référencés, emplissaient la Collégiale Saint-André.

De superbes bouquets de chrysanthèmes étaient mis en scène et le "Chry-



Le palmarès

Maison avec décor floral

Arondeau C., 2 rue Gdes P. Couvertes, bien
Busson G., 1 rue des Bas Menus, bien
Poirier Y., 182 rue Gaston Couté, assez bien
Tesson G., 194 rue Gaston Couté, assez bien

Balcon ou Terrasse, fenêtres et murs

Bebin A., 7 rue Charles Brune, assez bien
Calu J., 14, avenue des Sablons, bien
Corby P., 5 place Chichester, très bien
Cornilleau F., 9 rue Béthouart, bien
Ferreira A., 9 Cité Béthouart, très bien
Ferreira M., 47 av. de Plaisance, très bien
Fischbach R., 11 B rue de la C. Jumelin, assez bien
Fleur Y., 3 impasse Jean Roux, assez bien
Fleury M., 7 rue Charles Brune, bien
Forgeat R., 25 rue de Brétigny, très bien
Garnier C., 5 rue Jules Hetzel, bien
Guernet P., 18 rue des Druides, assez bien
Hay F., 32 avenue Aristide Briand, bien
Lia G., 1 place Chichester, assez bien
Locret M.-R., 19 av. Aristide Briand, bien
Lubin M., 2 impasse Champs Chatons, bien
Magdo G., 31 rue de Brétigny, bien
Masmoudi A., 11A rue de la C. Jumelin, bien
Millochau M., 19 rue Henri Dunant, très bien
Petit A.-M., 12 rue Jules Hetzel, bien
Porchet M., 2 place Saint-Louis
Vedie D., 27 rue de Brétigny, très bien

Maisons avec jardin

Bacle J., 2 allée de Normandie, très bien
Chaboche M., 7 allée du Thymerais, assez bien
Leroy M., 16 impasse des Celtes, bien
Morice M., 20 av. de la République, bien
Radier G., 7 rue du Languedoc, très bien
Tesson A., 194 rue Gaston Couté
Violette R., 117 rue de Fresnay, assez bien. ■



Place Chichester



Allée de Normandie



Résidence Béthouart



Rue de brétigny



Baptême du chrysanthème Ville de Chartres.



1924-2014

90 ans à votre service

Si vous avez conservé des photos personnelles de votre quartier, de votre immeuble, ainsi que des documents illustrant l'histoire du logement de CHARTRES HABITAT ou la vie quotidienne autrefois, merci de nous les faire parvenir afin de réaliser une exposition permanente.

Déposez vos documents à :
CHARTRES HABITAT, Service communication,
23 rue des Bas-Bourgs à Chartres
communication@chartres-habitat.com
Les documents seront numérisés et restitués.